

pas. Je ne sais pas pourquoi les sergents Roy et Chabot
étaient là.

Et le déposant a signé.

(Signé)

J. T. EAMES.

Edouard Chabot, de Lévis, sergent de la police provinciale, dit :

Le douzième jour de février courant, je me trouvais à la gare du chemin de fer de Lévis et Kennébec, qui se trouve située en la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, dans le district de Québec. Il était alors entre deux et trois heures de l'après-midi. J'ai là vu les cinq défenseurs ici présents, ainsi qu'une foule au nombre de deux cents et plus, car elle a grossi de minute en minute. La plus grande partie de la dite foule me paraissait être des spectateurs et ils riaient et badinaient entre eux, et les autres étaient occupés à *mouvoir* un char à plate-forme. Le défendeur Beauchamp paraissait être à la tête de l'ouvrage. *Après que le char fût poussé, je vis venir de la shed d'engins, le nommé Eames, qui vint d'être entendu comme témoin, et il était suivi de deux ou trois autres, au nombre desquels se trouvait un officier de douane, qui me demanda si j'étais en devoir. Je lui répondis que je ne l'étais pas, que j'étais seulement spectateur comme les autres. En me désignant Eames, l'officier de douane me dit qu'il avait été menacé par lui avec un revolver et me demanda de l'arrêter, ce que je ne fis pas, parce que je ne l'avais pas vu. Eames dit qu'il TUERAIT AVEC*